

Ricardo Cabrisas souligne les nouvelles normes visant à favoriser l'autonomie des entreprises



La Havane, 30 déc. (RHC).- Ricardo Cabrisas, vice-président du Conseil des ministres et ministre de l'Économie et de la Planification a mis l'accent, dans des déclarations au journal Granma, sur les nouvelles normes juridiques visant à favoriser l'autonomie des entreprises.

Il a précisé que ces normes juridiques ont pour but le perfectionnement du travail de chacun des entreprises cubaines et la séparation des fonctions de l'État et des entreprises. Le ministre de l'Économie et de la Planification a avancé que ce processus se poursuivra de façon progressive et ordonnée.

« Conformément à ces nouvelles normes, les organisations supérieures de la direction des entreprises, OSDE, s'acquittent des fonctions de direction et de contrôle des entités qui en font partie, sans intervenir dans leur gestion, sur la base du respect de leur autonomie. L'OSDE contribue à la consolidation des fonctions rectrices des organismes une fois détachés de l'administration du système des entreprises » a-t-il ajouté.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/151497-ricardo-cabrisas-souligne-les-nouvelles-normes-visant-a-favoriser-lautonomie-des-entreprises>



Radio Habana Cuba